

Texte français (titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973).

CONSEIL D'ÉTAT, SECTION D'ADMINISTRATION

A R R Ê T

n° 79.924 du 27 avril 1999
A. 42.079/XII-1563

En cause :

1. Stan DE CLERCQ,
demeurant à MALINES,
Frederick de Merodestraat 93/201,
2. Wilfried LEEMANS,
demeurant à WILLEBROEK,
Kerkstraat 19,
3. Eric VAN HOOGENBEMT,
demeurant à MALINES,
Hombeeksesteenweg 62,
4. Hugo LEJON,
demeurant à WILLEBROEK,
Tisseltsesteenweg 104

contre :

1. le collège des bourgmestre et échevins de la commune de WILLEBROEK,
2. la commune de WILLEBROEK,
ayant élu domicile chez Me A. HOUTEKIER,
avocat à la Cour de cassation,
ayant son cabinet à MALINES,
Battelsesteenweg 95.

LE CONSEIL D'ÉTAT, XII^e CHAMBRE,

Vu la requête introduite le 14 février 1990 par laquelle Stan DE CLERCQ, Wilfried LEEMANS, Eric VAN HOOGENBEMT et Hugo LEJON demandent l'annulation de la décision du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Willebroek du 19 septembre 1989 "désignant Gerda GOOSSENS au cadre des contractuels subventionnés, pour une durée indéterminée à partir du 1^{er} octobre 1989, en qualité d'agent chargé de la culture";

Vu l'arrêt n° 77.948 du 5 janvier 1999;

Vu le titre VI, chapitre II, des lois sur le Conseil d'État,
coordonnées le 12 janvier 1973;

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le
considérant et dans le dispositif de l'arrêt n° 77.948 du 5 janvier 1999 et qu'elle doit
être rectifiée de la manière indiquée au dispositif,

D É C I D E :

Article unique.

Dans le considérant et dans le dispositif, il convient de remplacer
la date "16 juli 1993" par "16 juli 1973".

Ainsi prononcé à Bruxelles en audience publique, le vingt-sept avril
1900 nonante-neuf, par la XII^e chambre, composée de :

MM.	J. BORRET,	président,
	A. VANDENDRIESSCHE,	conseiller d'État,
	J. BAERT,	conseiller d'État,
Mme	S. DOMS	greffier.

Le greffier,

Le président,

S. DOMS

J. BORRET

TRADUCTION ÉTABLIE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 63,
ALINÉA 1er, DES LOIS SUR LE CONSEIL D'ÉTAT
COORDONNÉES LE 12 JANVIER 1973.